

Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



Les francophones d'Ottawa : une communauté diverse

Marie-Josée Legault

Volume 11, numéro 1, 2005

Exclusion sociale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/013063ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/013063ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Legault, M.-J. (2005). Les francophones d'Ottawa : une communauté diverse. *Reflets*, 11(1), 165–177. <https://doi.org/10.7202/013063ar>

Les francophones d'Ottawa : une communauté diverse

Marie-Josée Legault
Conseil de planification sociale d'Ottawa

Introduction

« ...Statistique Canada définit comme « Francophone » toute personne dont le français est la première langue apprise à la maison durant l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Cette définition étroite exclut un grand nombre de personnes, notamment les personnes francophiles, immigrantes ou issues de communautés ethnoculturelles, qui choisissent de vivre en français. »

La population de la ville d'Ottawa devient de plus en plus diversifiée. Cela est aussi vrai pour sa communauté francophone. Le recensement de 2001 indique que la population immigrante francophone constitue 12,3 % de la population francophone et que 12 % de l'ensemble de la population francophone dit appartenir à une minorité visible. Les personnes immigrantes s'ajoutent à la communauté et travaillent, étudient et vivent en français. Elles viennent enrichir non seulement la communauté francophone, mais la communauté entière.

Pourtant, selon la définition de « Francophone » de Statistique Canada, ces personnes sont exclues de la population francophone. Statistique Canada définit comme « Francophone » toute personne dont le français est la première langue apprise à la maison durant l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Cette définition étroite exclut un grand nombre de personnes, notamment les personnes francophiles, immigrantes ou issues de communautés ethnoculturelles, qui choisissent de vivre en français. C'est pourquoi l'Assemblée francophone et le Comité interagences, sous la direction du Conseil de planification sociale d'Ottawa, a cherché à développer une nouvelle définition de la communauté francophone, tenant compte davantage de l'usage de

la langue française que de la variable de première langue apprise. Cette nouvelle définition, qui offre un portrait plus complet et représentatif de la communauté francophone d'Ottawa, inclut donc :

- toute personne pour qui le français, ou le français et une langue non officielle, sont les langues maternelles, et qui peut soutenir une conversation en français;
- toute personne qui a le français comme première langue officielle, peu importe sa langue maternelle;
- toute personne qui parle le français, ou le français et une langue non officielle, le plus souvent à la maison;
- une répartition égale des individus qui ont le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées.

Méthodologie

Ce projet a été développé par un comité directeur mis sur pied par l'Assemblée francophone et Comité interagences. Le comité directeur était composé de francophones provenant de divers secteurs, notamment de l'Université d'Ottawa et des paliers gouvernementaux, local et fédéral, des bailleurs de fonds communautaires, des organismes communautaires et des groupes ethnoculturels.

Par l'analyse des données les plus récentes de Statistique Canada, extraites du recensement de 2001, cette étude cherchait dans un premier temps à mieux éclairer certains aspects démographiques et sociaux qui caractérisent les francophones d'Ottawa. Tous les groupes et les individus auxquels nous faisons référence dans ce rapport sont des francophones, peu importe leur appartenance ethnique. Afin de mieux mettre en perspective certaines statistiques, des comparaisons sont dressées entre l'ensemble de la population de la ville d'Ottawa d'une part, et d'autre part, la population francophone, les francophones de souche, les personnes immigrantes et les personnes de minorités visibles francophones qui y habitent. Ce rapport descriptif présente des données au

sujet des francophones de souche, des groupes immigrants et de minorités visibles francophones.

Dans un deuxième temps, ce projet vise à cerner certaines des forces de la communauté francophone en identifiant les ressources et les atouts qui y sont actifs, et en tentant de mieux comprendre leur contribution à la communauté. Nous avons surtout cherché à identifier les groupes informels et les organismes formels et structurés. La collecte de données a été effectuée au moyen de groupes focus et par la consultation des divers répertoires francophones. Les participants des groupes focus ont été invités à partager l'information qu'ils possédaient au sujet des groupes et associations de leur réseau et à expliquer la contribution de ceux-ci à la communauté francophone. Près de cinq cents atouts formels et informels ont été identifiés et sont répertoriés dans le rapport complet.

Afin de mettre en lumière les principaux éléments de notre étude, nous présentons d'abord les faits saillants de l'analyse des données du recensement. La deuxième partie explique le recensement des atouts et présente l'apport des participants concernant la contribution des atouts à la communauté francophone. La dernière partie du rapport offre des pistes de réflexion axées sur l'analyse de certaines des données qui émanent de la recherche.

Résultats de l'analyse des données statistiques

L'analyse des statistiques a permis de conclure que certains groupes au sein de la population francophone font face à plusieurs obstacles tels que l'emploi, le revenu et l'habitation.

Répartition des groupes d'âge

En général, les francophones en Ontario ont tendance à être plus âgés que l'ensemble de la population. Les francophones d'Ottawa ont, eux aussi, une représentation légèrement plus élevée dans les

groupes d'âge des 45 à 64 ans, des 65 à 74 ans et des 75 ans et plus, lorsqu'on les compare à l'ensemble de la population. De plus, ils sont sous-représentés dans les groupes d'âge de 0 à 4 ans et de 5 à 14 ans, ce qui contribue au vieillissement de la population. Les personnes de minorités visibles francophones, de leur côté, constituent le groupe avec la population la plus jeune. Elles ont une représentation élevée dans les groupes d'âge des 0 à 24 ans, et elles sont sous-représentées dans les catégories d'âge des 45 à 75 ans et plus.

Éducation

Parmi les personnes qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires, il y a des différences marquées entre les personnes immigrantes, la population francophone et l'ensemble de la population d'Ottawa. Les données démontrent que le taux d'études postsecondaires chez les personnes immigrantes est nettement supérieur à celui des autres groupes (62 % comparativement à 51 % et 55 % respectivement). Cette tendance est particulièrement prononcée pour les immigrants de première génération et pour ceux qui ont immigré avant 1980. Cet écart est encore plus marqué entre les immigrants et les francophones de souche, lesquels ont, à 50 %, des études postsecondaires. Chez les francophones de minorités visibles, on retrouve des taux d'éducation similaires à ceux de l'ensemble de la population. Cependant, ce groupe se distingue nettement de la population francophone et des personnes immigrantes par le taux élevé d'individus qui fréquentent l'école à temps plein (29 % comparativement à 12 % chez la population francophone et 19 % chez les immigrants).

Les ménages

Les personnes immigrantes, et surtout les personnes de minorités visibles, ont un taux très élevé de ménages de plus de six personnes : 13 % pour le premier groupe et 19 % pour le deuxième, comparativement à 5 % pour l'ensemble de la population francophone. On constate que les immigrants et les minorités visibles constituent des ménages à faible revenu dans une proportion supérieure à celle de l'ensemble de la population (31 % chez les

immigrants et 43 % chez les minorités visibles, comparativement à 15 % pour l'ensemble de la population). Ces taux sont très élevés comparativement à ceux des personnes immigrantes et de minorités visibles anglophones : 23 % de ménages avec un faible revenu chez les immigrants anglophones et 31 % chez les minorités visibles anglophones. Par comparaison, les francophones de souche et les francophones d'origine chinoise constituent moins souvent des ménages à faible revenu avec 14 % chacun.

Marché du travail

« On relève des différences marquées sur le plan de l'emploi entre les francophones de souche, les immigrants et les minorités visibles, chez qui le chômage est plus marqué. »

On relève des différences marquées sur le plan de l'emploi entre les francophones de souche, les immigrants et les minorités visibles, chez qui le chômage est plus marqué. Les francophones de souche connaissent un bas taux de chômage (6 %), alors que l'on note des taux très élevés chez les immigrants (12 %) et les personnes de minorités visibles (16 %), avec des différences plus marquées chez les Noirs et les Arabes (20 % et 12 % respectivement). Toutefois, ce ne sont pas tous les groupes de minorités visibles qui ont des difficultés face au marché du travail. Les personnes d'origine chinoise affichent un taux de chômage très bas (4 %) tout en ayant des taux d'activité et d'emploi élevés (75 % et 73 % respectivement). Il est à noter que les personnes originaires de l'Asie du Sud-Est affichent un taux de chômage de 0. Cependant, elles ont le taux d'activité le plus bas (62 %).

Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi varie selon différents facteurs, tels que l'âge, la profession, le niveau de scolarité et d'instruction, l'activité et le domaine d'emploi. À Ottawa, 79 653 francophones âgés de 15 ans et plus occupent un emploi rémunéré, soit 59 % de cette population. Ces derniers obtiennent un revenu moyen d'emploi légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la population (39 332 \$ comparativement à 39 713 \$). Cependant, il y a une différence entre le revenu moyen d'emploi des francophones de souche et celui des personnes de minorités visibles, l'écart étant de 11 758 \$. Les Noirs affichent le revenu moyen d'emploi le plus bas (22 060 \$) de tous les groupes. En ce qui a trait aux individus

qui sont sans revenu d'emploi, les minorités visibles connaissent un taux significativement plus élevé que l'ensemble des autres groupes (55 %).

Revenu avec ou sans transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux représentent la somme des montants versés à un individu par tous les paliers de gouvernement. Ces transferts comprennent, entre autres revenus, la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, les prestations d'assurance-emploi, les prestations d'aide sociale et la prestation fiscale canadienne pour enfants. Parmi les francophones, on retrouve plus d'individus qui reçoivent des transferts gouvernementaux que dans l'ensemble de la population (47 % comparativement à 44 %). Ce sont les francophones de souche qui ont le plus haut taux (54 %), alors que les minorités visibles sont le groupe avec le taux le plus bas (43 %).

Recensement des atouts et apports à la communauté francophone

Le recensement des atouts comme outil

Le recensement des ressources est un outil utilisé pour identifier les atouts d'une communauté. Cet outil émane du principe que chaque communauté possède des ressources pouvant être mobilisées ou enrichies afin d'amener des changements et qu'elle est capable de définir ses besoins, de relever les situations problématiques et de mettre en place un plan d'action pour y remédier. L'outil sert à identifier les atouts facilitant le développement communautaire, à établir des liens entre les atouts et les ressources afin de bâtir une communauté plus solide et à développer des partenariats au sein de la communauté.

En voici quelques exemples : les atouts individuels tels que les capacités, habiletés, expériences et connaissances des

personnes formant la communauté; les groupes informels, à savoir, des citoyens se réunissant pour répondre à des buts ou objectifs communs; les organismes formels et structurés tels que les institutions et les centres communautaires; les projets de développement économique communautaire.

Apport à la communauté

Afin d'établir ce que les groupes informels et formels apportent à la communauté francophone, trois groupes focus ont été organisés entre les mois de mars et de juin 2004. Une trentaine de personnes associées à une diversité de groupes communautaires, d'organismes et de groupes culturels y ont participé.

L'analyse des propos des participants a permis de dégager certains thèmes traitant de la signification accordée aux divers types d'atouts et de leur contribution à la communauté francophone. Les groupes formels et informels contribuent à la communauté francophone de manière importante, quoique différente.

Contribution des organismes formels

« Les propos des participants indiquent que les organismes formels assurent une visibilité à la culture francophone. Les atouts formels seraient ainsi des instruments essentiels au maintien et à la promotion de l'identité francophone. »

Les propos des participants indiquent que les organismes formels assurent une visibilité à la culture francophone. Les atouts formels seraient ainsi des instruments essentiels au maintien et à la promotion de l'identité francophone. Certains participants ont exprimé l'avis que les organismes et les institutions occupent même un rôle central dans la formation de l'identité culturelle des francophones. Les organismes francophones assurent une équité dans la prestation et la distribution des services et favorisent la survie de la langue française en permettant aux individus de recevoir des services dans cette langue.

Par ailleurs, les organismes avec des structures déterminées et établies résistent davantage aux aléas, ce qui favorise une continuité qu'on ne retrouve pas toujours dans les groupes informels. Les dossiers et les documents maintenus par ces organismes constituent des archives, protégeant l'héritage francophone et enrichissant l'historiographie de la francophonie ontarienne.

Selon plusieurs, l'existence des organismes formels francophones reflète le dynamisme de la communauté francophone. Les organismes engendrent un esprit de collectivité puisqu'ils fournissent des occasions de travailler ensemble en tant que francophones, par exemple dans la création de services et de ressources ou par le biais de comités ou de conseils d'administration. Les participants indiquent que ces services et organismes redonnent le pouvoir aux francophones en démontrant que la francophonie est là pour demeurer. Comme l'exprime un des participants :

« Ce qu'on appelle être bien chez nous dans notre communauté, ça n'existerait pas s'il n'y avait pas ce sentiment d'appartenance et de collectivité et c'est ça l'utilité des groupes formels et puis c'est ça qui nous permet de vivre. »

La présence des organismes formels contribue à la création d'un sentiment de bien-être communautaire. Ce sentiment de communauté existe entre les francophones d'Ottawa, en dépit de la dispersion géographique de ses membres sur tout le territoire de la ville : « Les services formels créent un esprit de collectivité dans un groupe linguistique comme le nôtre ».

Contribution des groupes informels à la communauté francophone

Les participants soulignent que les groupes informels permettent de répondre aux besoins des francophones qui ne peuvent être comblés par les services formels, quelles qu'en soient les raisons (contraintes budgétaires, etc.). Ils permettent aux individus d'exercer un contrôle sur leur communauté, sur leur groupe, ainsi que de pourvoir à leur propre bien-être. Les services et les activités offerts par les organismes ne répondent pas à tous les besoins exprimés par les membres de la communauté. Les groupes informels viennent donc compléter ces services, tout en permettant aux individus d'organiser des activités qui reflètent leurs goûts. Les activités et les horaires reflètent les préférences des membres et sont modifiables aux besoins. Ce type d'atout informel est souple et s'ajuste à des réalités ponctuelles.

Tous les participants rapportent que très souvent, les organismes formels désignés bilingues n'offrent pas nécessairement de services en français. Ce manque d'activités et de services offerts dans la langue maternelle engendre une frustration et soulève la nécessité d'organiser des activités qui répondent mieux aux besoins linguistiques des individus.

De plus, d'après les participants, plusieurs groupes informels se forment selon l'urgence d'un besoin. Les groupes informels donnent le pouvoir aux francophones et encouragent l'affirmation de soi. Ces groupes permettent aussi aux individus de s'impliquer dans l'amélioration des conditions sociales des francophones. La lutte pour les services en français est, selon les participants, une lutte pour l'égalité : les services que reçoivent les francophones doivent équivaloir à ceux dont bénéficie la majorité anglophone. Souvent par le biais de regroupements informels, la communauté francophone d'Ottawa s'occupe du maintien de ses services et de ses organismes. Elle est toujours prête à les défendre.

Les limites des groupes informels

De l'avis des participants, bien que les groupes informels puissent combler des besoins de la communauté francophone, ils présentent néanmoins des limites.

La participation des membres est de courte durée au sein des groupes informels puisqu'ils naissent souvent d'un besoin immédiat ou d'une cause. Une fois le besoin comblé, les membres ne ressentent pas la nécessité de maintenir leur participation dans le groupe. De plus, le recrutement, nécessaire à la survie du groupe, est parfois difficile, particulièrement si la transmission d'informations s'effectue de bouche à oreille. Enfin, il y a la question de la précision de l'information partagée. Tout cela contribue à la fragilisation des groupes et au manque de continuité.

La publicité entourant l'existence des groupes constitue une limite de plus. Selon les participants, dans plusieurs cas, seuls les membres qui font partie des groupes informels en connaissent l'existence. Un des participants déclare qu'être au courant de l'existence des groupes dépend principalement des intérêts de

l'individu ainsi que de son cercle social : « Je suis une personne âgée et j'ai 23 petits-enfants. J'ai l'impression qu'il n'y a rien pour mes petits-enfants puisque je ne fais pas ces activités-là. Je ne sais pas ce qui existe ».

Enfin, la majorité des groupes informels n'ont pas accès aux sources de financement. Les frais associés à la participation doivent être déboursés par les membres, ce qui peut limiter la participation et même exclure les individus à faible revenu.

La création des groupes informels et formels au sein de la communauté ethnoculturelle francophone

Les participants issus de minorités visibles et les nouveaux arrivants ont évoqué des raisons justifiant la création de leurs propres groupes informels ou organismes formels au sein de la communauté francophone. Selon eux, les organismes formels, conçus à l'origine pour servir les francophones de souche, ne tiennent pas compte des différences culturelles. Quoique la langue constitue le lien principal de la communauté francophone, on déplore une résistance à aborder les problématiques et les besoins dans une perspective culturelle plutôt que primordialement linguistique. Non seulement les individus veulent-ils se faire servir en français, mais ils souhaitent aussi que les intervenants communautaires sachent qu'ils font face à des obstacles particuliers, distincts de ceux des francophones de souche. Ce manque de compréhension mène à la création de services développés par les groupes immigrants et de minorités visibles. Un des participants exprime ce que ressentent certaines personnes immigrantes et de minorités visibles : « Nous sommes encore, sur le plan francophone, à la défense et à la promotion de la langue française et nous oublions que la langue n'est qu'un véhicule, et qu'il y a une autre partie de l'être humain, qui est sa culture, son être, et ce qu'il exprime ».

Quoique les participants remarquent une amélioration des services au sein des organismes francophones face à la reconnaissance des réalités multiculturelles, ils déplorent chez les

francophones de souche un manque de connaissance du processus d'intégration des nouveaux arrivants.

Conclusion

Des recherches nous indiquent que certains groupes francophones semblent désavantagés, tant par rapport aux autres groupes francophones qu'à la population en général. L'analyse des statistiques nous a permis de le confirmer et les conclusions de cette étude nous amènent à soulever les questions suivantes :

« Obtenir un emploi peut représenter un défi de grande importance, particulièrement pour les francophones immigrants et de minorités visibles. Ces groupes connaissent beaucoup de difficultés à trouver un emploi équivalant à leur niveau de compétences. »

1. Obtenir un emploi peut représenter un défi de grande importance, particulièrement pour les francophones immigrants et de minorités visibles. Ces groupes connaissent beaucoup de difficultés à trouver un emploi équivalant à leur niveau de compétences. Un grand nombre d'entre eux occupent des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés et sous-payés. Très souvent, l'éducation et l'expérience de travail acquises dans le pays d'origine ne sont pas reconnues au Canada. De plus, puisque l'anglais prédomine comme langue de travail à Ottawa, celles et ceux qui ne le parlent pas font face à beaucoup plus d'obstacles. Quels sont les facteurs qui expliquent dans le marché du travail la sous-représentation des personnes de minorités visibles, notamment des personnes noires, et ce, en dépit de niveaux de scolarités équivalents ou supérieurs à ceux des autres francophones?
2. Le bas taux de personnes appartenant à des minorités visibles et recevant des transferts gouvernementaux engendre des préoccupations puisque ces dernières, plus particulièrement les Noirs, appartiennent au groupe qui rapporte un revenu moyen d'emploi moins élevé, rapporte plus d'absence de revenu à déclarer, et a un taux élevé de ménages à faible revenu. Comment expliquer ces taux moins élevés de transferts gouvernementaux chez ces groupes francophones?

Plus de recherches sur la communauté francophone sont nécessaires pour identifier les obstacles auxquels sont confrontés certains groupes face à l'emploi, au revenu, et à l'habitation. Une meilleure compréhension permettrait, notamment, de mieux cibler le

développement de politiques, de programmes et de services visant à combler les besoins spécifiques aux divers groupes formant la population francophone.

Bibliographie

- AMAL, Madibbo (2001). *La situation des francophones de l'Afrique et des Caraïbes au sein des communautés francophones de l'Ontario*, Actes du VIII Congrès de l'Association pour la Recherche InterCultuelle, 24–28 septembre 2001, Université de Genève.
- BARRIÈRE, Caroline (2002). *L'Ouest d'Ottawa se francise*, à Kanata, Le Droit, CB, 11 avril 2002.
- BERNIER, Christiane (1997). « Conviction de la différence : synthèse d'une recherche sur la famille francophone en Ontario », *Reflets*, vol.3, n° 2, automne.
- BILES, John (1998). *Ottawa-Carleton: An ethnicity in the making?*, presented at the Third International Metropolis Conference, Zichron Yaacov, Israel, November 30 — December 3, 1998.
- COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (2002). *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada officielle au Canada : politiques, démographie et identité*, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux, Canada, No. de catalogue SF31-54/2001.
- COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (2002). *L'immigration et les langues officielles : obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*, novembre 2002, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux, Canada, N° de catalogue SF31-64/2002.
- COMMUNAUTÉ DES FEMMES AFRICAINES NOIRES FRANCOPHONES (1997). *Projet : briser le circuit de la dépendance économique*, Ottawa.
- CONSEIL DE PLANIFICATION SOCIALE D'OTTAWA (2000). *Le marché de l'emploi est-il « travaillable »?*, Soutien communautaire à l'emploi, mars 2000, CPS.
- CONSEIL DE PLANIFICATION SOCIALE D'OTTAWA (2003). *Le revenu à Ottawa : sources, niveaux et suffisance 1995-2000*, décembre 2003, CPS.
- CONSEIL CANADIEN DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (2001). « Les jeunes immigrants et des minorités visibles sur le marché du travail », *Perception*, vol. 25, n° 2, automne, CCDS.
- CRANFORD, Cynthia J., Vosko, Leah & Nany Zukewich (2003). « Precarious employment in the Canadian labour market: a statistical portrait », *Just Labour*, vol.3, Fall.
- FÉDÉRATION NATIONALE DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES (La) (2002). *La visibilité invisible : immigrantes reçues... et après*, mémoire présenté au Comité directeur de Citoyenneté et immigration Canada — communautés francophones en situation minoritaires, septembre, FNCFE.
- GILBERT, Anne (1999). *Espaces franco-ontariens*, Les éditions du Nordir, Université de Hearst.
- HUM, Derek et Wayne Simpson (1998). *Wage Opportunities for Visible Minorities in Canada*, novembre 1998, No. de produit 75F0002M, Université de Manitoba.
- LORD, Audrey (2003). « Quatre projets du CECLFCE totalisent 34 millions \$ », *Le Droit*, le mercredi 24 décembre 2003.
- MUTOO, Valentin-Lubuto (2001). *La discrimination à l'égard des minorités visibles sur le marché du travail et son impact sur la rétention de ces populations dans la communauté urbaine de Québec (CUQ)*, rapport de recherche présenté à la Ligue des droits et libertés, Section de Québec, octobre, Québec.

- MUJAWAMARIYA, Donatille (2000). « Ils ne peuvent pas enseigner dans nos écoles : le dilemme des étudiants-maîtres des minorités visibles nés au Canada », *Reflets*, vol. 6, n° 2, automne.
- OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES (1999). *Profil statistique : les francophones en Ontario*. Gouvernement de l'Ontario.
- OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES (1999). *Profil statistique : les personnes âgées francophones en Ontario*, Gouvernement de l'Ontario.
- PATRIMOINE CANADIEN (2003). *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, novembre 2003, Gouvernement du Canada.
- PICARD, Louise et Janine CHARLAND (1999). « Le profil démographique et les déterminants de la santé des Francophones en Ontario », *Reflets*, vol.5, n° 2, automne.
- STATISTIQUE CANADA (2001a). *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives*, produit n. 89-611-X1F
- STATISTIQUE CANADA (2001b). *Dictionnaire du recensement de 2001*. n° de catalogue 92-378-XPF
- STATISTIQUE CANADA (2002). « Le marché du travail : bilan de fin d'année 2001 », *Le Quotidien*, le vendredi 25 janvier 2002.
- VILLE D'OTTAWA (2003). *Immigration, ethno-cultural diversity and language: 1996 and 2001 census data highlights*, Strategic and Business Planning Division; Innovation, Development and Partnerships Branch, Ville d'Ottawa.

L'impact du conflit armé sur l'intégration des femmes immigrantes et réfugiées francophones en Ontario

*Nathalie Plante, Angèle Bassole, Hoori Hamboyan,
Michèle Kérisit et Marta Young*
*Le Mouvement ontarien des femmes immigrantes
francophones (MOFIF)*

C'est au printemps de 2003 qu'a débuté pour nous, chercheuses, une expérience transformatrice : le Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (MOFIF), encadré par un regroupement d'organismes communautaires de Toronto, de Hamilton et d'Ottawa ainsi que de femmes ayant vécu la guerre, initiait une recherche intitulée « L'impact du conflit armé sur l'intégration des femmes immigrantes et réfugiées francophones en Ontario ». Nous devons mener cette recherche et ne savions pas si les femmes ayant vécu la guerre dans leur pays d'origine allaient vouloir partager avec nous leurs expériences. Nous avons été vraiment touchées par leur besoin de parler, de raconter, de partager leur histoire afin que d'autres femmes ayant aussi vécu des conflits armés et se trouvant maintenant au Canada puissent bénéficier de leurs expériences et ainsi s'intégrer plus facilement à leur société d'accueil.

Nous voulons dans cet article rendre compte des recommandations qui ont émané d'abord de nos rencontres avec des femmes, 23 au total, ainsi que de groupes focus auprès

d'intervenantes et d'intervenants travaillant avec des femmes ayant vécu des conflits armés. Ces recommandations, qui se trouvent dans le rapport de recherche¹, ont aussi été retravaillées lors d'un forum de validation de la recherche réunissant plus de 60 participantes, soit des représentantes d'organismes communautaires et des femmes de la communauté. Les recommandations que nous allons présenter ici portent davantage sur l'intervention directe alors que le rapport et le compte-rendu du forum de validation proposent aussi une série de recommandations portant sur le démarchage politique pour modifier, par exemple, les lois sur l'immigration et la réunification familiale, pour faire augmenter les prestations d'assistance sociale et faciliter la reconnaissance des diplômes. Notre souhait est que la voix de ces femmes soit entendue et ait un impact réel sur leur vie au Canada et sur l'intégration d'autres femmes comme elles.

L'impact des conflits armés sur les femmes francophones survivantes de guerre

À une exception près, les femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche étaient originaires d'Afrique centrale (Rwanda, Burundi et République démocratique du Congo – RDC). C'est leur témoignage que nous relevons ici, car elles ont, pour la plupart, vécu des conflits caractérisés par une violence extrême et continue et par la perpétration d'atrocités inimaginables. Certaines sont, par exemple, rescapées du génocide rwandais.

L'impact causé par cette violence se vit sur différents plans, physique, psychologique ou affectif. Alors que certaines femmes rencontrées portaient les séquelles physiques des sévices vécus, dont des problèmes gynécologiques dus à des viols parfois répétés, toutes portaient des cicatrices psychologiques et affectives. Une souffrance profonde est ressentie face aux pertes personnelles, familiales et sociales. Pour beaucoup, un sentiment de culpabilité d'avoir survécu se conjugue avec une profonde solitude. Pour certaines aussi, la perte du pays natal, à travers les conflits et

l'exil, crée des blessures identitaires, une nostalgie très difficile à supporter.

« *La réunification d'avec les membres de leur famille restés au pays est souvent difficile pour de multiples raisons, celle en particulier des barrières légales et financières imposées par la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et son règlement².* »

Les parcours des femmes rencontrées sont jalonnés de deuils multiples et de séparations familiales. Des êtres chers n'ont pas survécu ou ont été assassinés, alors que d'autres ont disparu sans que l'on sache où ils sont : ils ne sont peut-être pas en sécurité, ils ont souvent besoin d'aide financière. La réunification d'avec les membres de leur famille restés au pays est souvent difficile pour de multiples raisons, celle en particulier des barrières légales et financières imposées par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et son règlement*². Leurs pertes se situent également sur le plan social. Alors que la plupart étaient des femmes actives et professionnellement impliquées dans leur propre société, elles doivent, une fois arrivées au Canada, « repartir à zéro », comme dit l'une d'entre elles. Elles ont alors à négocier avec des aides gouvernementales, l'aide sociale par exemple, qui leur permettent à peine de survivre, cela, pendant longtemps, alors qu'elles ont envie et besoin de reprendre le cours de leur vie, d'assurer aux enfants qui les accompagnent une intégration réussie.

Plusieurs symptômes pouvant être reliés au syndrome post-traumatique, mais aussi à l'anxiété créée par leurs conditions de vie actuelle nous ont souvent été rapportés : cauchemars, colère, crises d'angoisse subites, réminiscences involontaires, troubles du sommeil, haute tension, migraines, trouble de la mémoire, difficulté de concentration. Cela a des conséquences directes sur l'intégration des femmes au Canada : elles se perdent dans les mesures administratives, elles oublient des rendez-vous, certaines éprouvent des difficultés d'apprentissage puisqu'elles ne peuvent se concentrer; le choc culturel, commun à l'ensemble des nouveaux arrivants au Canada, est exacerbé; les difficultés financières et les difficultés rencontrées dans les tentatives de réunification familiale maintiennent les femmes dans leur situation d'exilées. On est au Canada, mais aussi encore là-bas, même dix ans après.

Les obstacles dans la recherche d'aide

« ...il faut donc penser l'intervention autrement, accueillir la femme dans toute sa personne, en ne la réduisant pas à l'expérience de guerre. Il faut imaginer un lieu où les femmes peuvent avoir la possibilité de parler de ce qu'elles ont vécu sans nécessairement que ce soit dans un cadre thérapeutique. »

Malgré tout, selon les intervenantes et intervenants rencontrés ainsi que selon certaines des femmes ayant participé à la recherche, les survivantes de guerre ne consultent pas pour de l'aide psychologique à moins de circonstances extrêmes, lorsqu'elles sont vraiment au pied du mur. Cela, pour diverses raisons : elles ne sont pas accoutumées à ce genre de services, elles ne savent pas qu'ils existent ou ne souhaitent pas les utiliser; elles ne sont pas prêtes à parler ou l'ont déjà fait et se sont senties jugées, elles ont senti que la personne à qui elles s'adressaient n'était pas prête à recevoir leurs propos. Pour les rejoindre, il faut donc penser l'intervention autrement, accueillir la femme dans toute sa personne, en ne la réduisant pas à l'expérience de guerre. Il faut imaginer un lieu où les femmes peuvent avoir la possibilité de parler de ce qu'elles ont vécu sans nécessairement que ce soit dans un cadre thérapeutique. Le lien de confiance établi avec une intervenante ou une personne significative, que ce soit dans le cadre de la recherche d'emploi par exemple ou d'une activité organisée à d'autres fins, est essentiel pour que les femmes puissent se raconter. Le temps nécessaire à la création de ce lien de confiance, les références trop rapides à d'autres intervenants « spécialistes » dans tel ou tel domaine (santé mentale et autres) sont des obstacles à l'intervention auprès de ces femmes. En effet, elles sont ainsi amenées à répéter leur histoire plusieurs fois et ont chaque fois à la revivre. Elles se font référer à leur communauté, mais sans que celle-ci soit nécessairement outillée pour aider puisque fonctionnant avec peu de ressources. De plus, le recours à la communauté d'origine, si elle peut parfois aider, est délicat dans la mesure où celle-ci vit parfois les mêmes conflits qui ont, justement, mené à l'exil.

L'un des obstacles principaux que rencontrent donc les répondantes de notre recherche est évidemment la quasi-inexistence de services spécialisés en français. Alors qu'il existe, à Toronto et à Ottawa, des services destinés aux personnes victimes de torture, ceux-ci ne sont pas dispensés en français, ou très peu.

Recommandations

Il est donc important que ce que les femmes ont vécu dans leur pays d'origine, l'impact que cela a eu sur elles et les conséquences pour celles-ci au Canada soient bien compris par les divers intervenantes et intervenants appelés à agir auprès d'elles.

La sensibilisation et la formation des intervenantes et intervenants

Ainsi, nous recommandons qu'au niveau municipal soit lancée une campagne de formation et de sensibilisation auprès des représentantes et des représentants du gouvernement (agents de police, Ontario au travail, etc.) concernant l'expérience des réfugiées, en particulier des survivantes de violence organisée. Nous recommandons aux agences participant au projet de voir à la sensibilisation et à la formation de leurs propres intervenantes afin d'assurer l'écoute des survivantes (si possible dans leur langue) en plus d'améliorer la formation d'autres intervenants et intervenantes dans la communauté.

La concertation entre intervenantes et intervenants

Afin d'éviter aux femmes d'avoir à relater leur expérience à chaque rencontre avec une nouvelle ou un nouvel intervenant et afin d'éviter le ballottage d'un service à l'autre, nous recommandons le développement d'une approche multidisciplinaire axée sur l'intégration des nouveaux et des nouvelles arrivantes : que les intervenantes et intervenants travaillent en collaboration avec la personne et non de manière séparée. Dans ce but, les communautés auxquelles appartiennent les femmes pourraient faciliter le réseautage entre les organismes venant en aide aux femmes immigrantes et réfugiées.

Plusieurs intervenantes ont souligné leur besoin de soutien dans leurs activités auprès des femmes ayant vécu la guerre. Il leur est difficile de se retrouver parfois seules à porter le poids des

« Les intervenantes soulignent donc un besoin de formation spécifique par rapport à l'intervention auprès de ces femmes, mais aussi un besoin de soutien de la part de leur employeur et d'autres collègues travaillant aussi auprès de personnes, de femmes, ayant vécu la guerre. »

confidences reçues, de se trouver impuissantes à aider, à soulager. Les intervenantes soulignent donc un besoin de formation spécifique par rapport à l'intervention auprès de ces femmes, mais aussi un besoin de soutien de la part de leur employeur et d'autres collègues travaillant aussi auprès de personnes, de femmes, ayant vécu la guerre. Afin d'outiller le plus possible les intervenantes et intervenants, nous recommandons donc au MOFIF de favoriser la diffusion des outils d'intervention qui seront développés dans le cadre de ce projet auprès de toutes les agences francophones en Ontario et de participer à la formation des survivantes de guerre pour que celles-ci soient en mesure d'offrir la formation et de sensibiliser les organismes à cette problématique. Les institutions de formation des intervenantes et intervenants sociaux et professionnels de la santé devraient également intégrer l'intervention auprès des victimes de guerre à leurs programmes de formation interculturelle. Dans ce cas, les survivantes de guerre devraient prendre une part active à l'élaboration des outils d'intervention.

Afin de favoriser le partage des connaissances et de l'expérience entre intervenantes et intervenants, d'éviter l'épuisement professionnel chez ceux-ci, afin de leur fournir le soutien nécessaire, des groupes de travail et d'intervention en français pourraient être mis en place dans chaque ville concernée, selon le contexte. Dans cette optique, nous recommandons que les gouvernements municipaux soutiennent financièrement la constitution de tels groupes de travail facilitant la concertation et la formation des intervenants et des intervenantes travaillant auprès de femmes survivantes de violence organisée.

La mise en place de services de qualité en français

Afin d'éviter autant que possible la revictimisation des femmes dans le processus de demande d'asile, nous recommandons que soient exercées des pressions pour que les femmes puissent avoir accès à des avocats francophones spécialisés dans la préparation à l'audience auprès de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et dans la défense des droits des femmes réfugiées.

Pour que l'aide soit plus accessible, nous recommandons que soit créée une ligne de soutien spécifique pour les femmes survivantes de guerre et que les gouvernements municipaux soutiennent financièrement la création d'une telle ligne de soutien. Nous recommandons aussi que soit établie une base de données de services, cela, avec la participation du MOFIF.

Les femmes nous ont rapporté des expériences bien diverses de leur arrivée à la frontière canadienne : d'une prise en charge complète pour celles qui arrivent avec le statut de réfugiées déjà accordé selon la Convention de Genève, à un abandon complet pour celles qui en font la demande à la frontière. Pour ces dernières, à moins d'avoir de la famille où des amis au Canada chez qui se rendre ou venant les accueillir, ce que les expériences relatées avaient le plus souvent en commun c'était la « chance » d'avoir rencontré un étranger ou une étrangère qui a bien voulu les aider. De plus, les femmes rencontrées n'ont pas été mises systématiquement au courant des services d'accueil, qui existent pourtant : elles ont été laissées à elles-mêmes, parfois avec des enfants, sans un sou et sans savoir où aller. Nous recommandons donc au gouvernement fédéral d'établir une structure d'accueil (aux frontières et dans la communauté) plus concertée (entre les instances officielles et les groupes communautaires) et plus sécuritaire pour les personnes réfugiées arrivant aux frontières et dans les refuges; de mettre l'accent sur la constance et la qualité des services à l'accueil : que toutes les arrivantes reçoivent de l'information et que cette information soit identique pour toutes; et de mettre un numéro 1-800 à la disposition des femmes réfugiées afin qu'elles puissent obtenir, dès leur arrivée, de l'information et des références en français.

Au plan communautaire, nous recommandons l'élaboration de fiches d'information qui permettront aux personnes dans les communautés de connaître les services en français ou les divers intervenants qui peuvent aider dans le processus d'immigration et d'intégration, par exemple, de bons avocats et des personnes clés dans les écoles. Les agences participant au projet pourraient assurer la diffusion de ces informations.

Conclusion : mettre l'accent sur l'accès à des services en français

De façon générale, les femmes ont souligné un manque de services en français et un manque d'information sur les services disponibles. Plus précisément, certaines ont mentionné que l'utilisation souvent obligée, faute de services en français, de services de santé ou juridiques en anglais les plaçait dans une situation particulièrement difficile lorsqu'elles avaient à aborder des sujets délicats et intimes tels que les viols et les traumatismes vécus ainsi que les conséquences gynécologiques qui s'ensuivent. D'autre part, il nous a été signalé que la présence d'un interprète nuit à la communication, surtout quand on ne connaît ni ses antécédents ni sa formation, surtout en matière de confidentialité.

Il est donc nécessaire que le gouvernement ontarien fasse connaître de façon systématique les services en français. D'autre part, les services existants de soutien aux personnes victimes de violence organisée se doivent d'augmenter et de développer leurs programmes en français pour que les femmes traumatisées par la guerre et leur famille puissent avoir accès aux mêmes services que ceux offerts aux personnes de langue anglaise. L'utilisation d'interprètes devrait être balisée par une formation appropriée, tant auprès des interprètes eux-mêmes qu'auprès des intervenantes et intervenants qui ont recours à leurs services. Cela nous semble particulièrement important en raison de la nature des conflits extrêmement violents qui ont cours en Afrique centrale. Enfin, nous recommandons aux communautés auxquelles appartiennent les femmes de se familiariser avec les ressources en santé mentale offertes dans chaque ville et de s'assurer que des services y soient offerts en français.

Naturellement, cela n'est qu'un bref aperçu de certains résultats de la recherche se rapportant davantage à l'intervention directe. Pour terminer, signalons que cette recherche a eu des suites dans le cadre desquelles vous pouvez vous inscrire. En effet, une nouvelle trousse de sensibilisation et de formation est en cours

d'élaboration et sera sous peu disponible au MOFIF. Financée par l'Office des affaires francophones de l'Ontario et la fondation Trillium, « Prévenir la revictimisation des femmes francophones survivantes de conflits armés » est destinée aux intervenantes et aux intervenants sociaux, aux professionnelles et aux professionnels de la santé ainsi qu'au ministère de la Citoyenneté et Immigration. De plus, un réseau des intervenantes et intervenants francophones hors Québec sera aussi mis sur pied grâce au soutien financier du CNFS, volet Recherche de l'Université d'Ottawa. Ainsi, nous espérons que les témoignages des participantes à cette recherche auront un impact concret sur la façon dont est pensée l'intervention leur étant destinée.

Notes

- 1 Le rapport de recherche est disponible sur le site Internet de l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes <http://francofemmes.org/aocvf/> ou en contactant directement le MOFIF au (613) 241-2128.
- 2 Gazette du Canada, édition spéciale, Vol. 136, n° 9, Ottawa, juin 2002